

Réalisations du Projet REDISSE IV – CONGO EN 2021

NOTRE MISSION, NOS OBJECTIFS ET NOTRE HISTOIRE

En tant que l'un des projets exécuté sous la supervision de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Projet de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV) de la République du Congo vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il contribue aussi à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses en suivant l'approche Une seule sante.

Les objectifs de développement du REDISSE IV sont (i) de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales de surveillance commune des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC ; et (ii) en cas de crise ou d'urgence admissible, fournir une réponse immédiate et efficace à ladite crise ou urgence admissible.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré autour de quatre composantes listées ci-dessous qui renforceront collectivement la préparation et la réponse aux menaces émergentes pour la santé publique dans la région : (1) Surveillance et renforcement des capacités de laboratoire pour détecter rapidement les épidémies, (2) Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour une riposte rapide aux épidémies, (3) Développement des effectifs en santé publique et (4) Renforcement des capacités institutionnelles, gestion de projet, coordination et plaidoyer.

Histoire

Fruit de la coopération entre la République du Congo et la Banque mondiale, le REDISSE IV Congo est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020. REDISSE IV est le dernier des cinq projets du programme REDISSE, coordonné par la CEEAC qui a démarré ses activités en retard dans le recrutement du personnel clé de la coordination du projet, ainsi qu'à la pandémie de Covid-19 dont la réponse a fortement mobilisé l'équipe de coordination du projet

Le 1^{er} octobre 2019, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV) de la République du Congo pour un coût total de 15 millions des USD financé entièrement par IDA. L'accord de financement a été signé le 8 mai 2020 et le projet est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020.

Le REDISSE IV de la République du Congo s'exécute du 1^{er} septembre 2020 au 31 juillet 2024. Il est placé sous la tutelle administrative du Ministère de la santé et de la population.

REALISATIONS DE L'UGP REDISSE IV DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Composante 1. Surveillance et renforcement des capacités de laboratoire pour détecter rapidement les épidémies

Les activités de cette composante sont essentiellement dédiées au renforcement du système national de surveillance et de rapportage et leur interopérabilité aux différents échelons du système de santé, la coordination transfrontière de la surveillance des maladies prioritaires et le rapportage dans les meilleurs délais des urgences de santé publique humaine et animale, conformément au RSI (2005) et au Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE. Les activités réalisées au cours de l'année 2021 pour cette composante se présentent de la manière suivante :

Sous-composante 1.1. Système de surveillance au niveau national et local

Dans le cadre de l'amélioration des capacités du système de surveillance des maladies, les activités de surveillance sont mises en œuvre par les acteurs des différents ministères sectoriels, avec l'appui des partenaires et selon l'approche « Une Seul Santé ». La collecte des données se fait de façon hebdomadaire par les formations sanitaires et les différents niveaux hiérarchiques sont notifiés.

Le projet REDISSE IV a permis d'acquérir au profit de la direction générale des services et soins de santé ainsi que de la direction de l'épidémiologie et de la maladie du matériel informatique, les véhicules, les moyens nautiques entre autres :

- 88 tablettes Androïdes ont été acquies au profit des 52 districts sanitaires, 12 secteurs opérationnels, 12 secteurs vétérinaires et 12 directions départementales de l'environnement ;
- 400 téléphones ont été distribués aux différentes formations sanitaires afin d'assurer la fonctionnalité du système EWARS dans la notification systématique des maladies à potentiel épidémique ;
- 1 véhicule 4x4 pour la DELM.

Des activités de formation ont été organisées en faveur des cadres des structures du ministère de la santé et de la population ainsi que ceux du ministère de l'élevage et de l'environnement dans le cadre de l'approche Une seule santé. La formation du personnel de santé sur l'utilisation du nouveau guide de surveillance intégrée des maladies et de riposte (SIMR) est en cours de réalisation.

Grâce à l'appui du REDISSE IV, la République du Congo a démarré aujourd'hui la surveillance communautaire basée sur des événements.

Sous-composante 1.2. Système d'information sanitaire

En ce qui concerne, le système d'information sanitaire, l'acquisition d'équipement informatique (ordinateurs et tablettes) et le financement des ateliers de formations des gestionnaires des données des départements de Brazzaville et du Pool sur les modules d'analyse de DHIS2 par le REDISSE IV de la République du Congo ont permis le passage de 15% en 2020 à 40% en 2021 du taux global de complétude des données sanitaires, en particulier des aspects en lien avec la surveillance épidémiologique. Les défis majeurs demeurent le taux de promptitude et le renforcement des capacités des équipes de la direction de l'information sanitaire de l'évaluation et recherche (DISER), ainsi que le manque de personnel qualifié.

Composante 2. Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

Cette composante est axée sur les éléments techniques, les ressources humaines, les éléments juridiques, les infrastructures et les aspects communautaires nécessaires pour mettre en place un système de gestion des incidents efficace et pour soutenir l'activation du système de riposte aux flambées.

Les activités réalisées au cours de l'année 2021 à travers cette composante se déclinent en trois sous composante comme suit :

Sous-composante 2.1. Systèmes de gestion des urgences

Le projet REDISSE IV de la République du Congo a également financé l'élaboration des documents normatifs. Dans cette perspective, les directives nationales de prévention des infections associées aux soins (IAS) ou des infections nosocomiales ont été élaborées. Elles visent à améliorer la qualité et la sécurité des soins de santé, la santé des patients ayant accès aux services de santé ainsi que la sécurité des agents de santé.

Dans le but d'assurer la mise en œuvre des mesures de contrôle établies dans le cadre des plans nationaux et régionaux d'intervention d'urgence aux niveaux communautaires, régional, et des districts, un effort substantiel a été fourni par le REDISSE IV en République du Congo, pour renforcer les capacités matérielles du Centre d'opération d'urgence de santé publique (COUSP) tant au niveau central que périphérique pour la gestion des urgences de santé publique qui a été doté en équipements informatiques et en moyens roulants (1) véhicule 4x4.

Sous-composante .2. 2. Contre-mesures médicales

Les activités réalisées de cette sous composante au cours de l'année 2021 ont été axées sur : (i) l'acquisition de cent (100) gilets de sauvetage à raison de 20 par hors-bord au profit de la DELM ; et (ii) l'acquisition de cinq (5) hors-bord d'une puissance

de 15 chevaux pour la couverture des villages qui sont sur le fleuve Congo dans les localités de Oyo, Pokola, Bouanela, Mpouya et Ignié.

Sous-composante 2.3. Interventions non pharmaceutiques

Cette sous composante a permis au Projet REDISSE IV de la République du Congo d'acquérir du matériel d'hygiène et de promotion de la santé au profit de la direction en charge de l'hygiène, Point focal RSI. Il s'agit de trois cent (300) dispositifs de lavage des mains, deux cent (200) pulvérisateurs à dos à pression et des produits de désinfection en lot unique ainsi que les produits de désinfection.

Composante 3. Développement des effectifs en santé publique

Cette composante met l'accent non seulement sur les activités qui soutiennent la planification, la gestion de formation du personnel, en s'appuyant sur les structures/programmes de formation existante, mais aussi sur le maintien en poste du personnel qualifié pour les fonctions de santé publique de routine et d'urgence.

Composante 4. Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer

Cette composante est axée sur l'ensemble des aspects de gestion du projet, y compris la gestion financière (GF) et la passation de marchés ; le S&E ; la production et la gestion des connaissances ; la communication ; le renforcement de capacités ; et le S&E des mesures d'atténuation au titre des sauvegardes sociales et environnementales. Elle prévoit également un appui institutionnel transversal essentiel en réponse aux besoins en renforcement des capacités et en formation relevés dans les cinq pays, et des activités spécifiques de renforcement des capacités techniques entreprises au titre des trois composantes techniques.

Cette composante se décline en deux sous composante comme suit :

Sous-composante 4.1. Coordination de projet, gestion fiduciaire, suivi et évaluation (S&E), production de données et gestion des connaissances

Les activités réalisées de la sous composante 4.1 sont : (i) dotation de l'unité de gestion du Projet en équipements (mobilier, informatique et bureautique) ; (ii) acquisition de 3 véhicules 4x4 pour l'unité de gestion ; (iii) entretien et la protection des locaux de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ; (iv) recrutement et la rémunération de 4 agents d'entretien des locaux de l'UGP, (iv) paiement de l'assurance automobile des matériels roulants ; (iv) paiement des frais de gestion du projet et coûts indirects (Communication, carburant, internet) ; (v) acquisition du logiciel de comptabilité (TOM2PRO) et formation ; (vi) réalisation des études environnementales et sociales

du REDISSE IV (le plan de gestion des déchets biomédicaux, procédures de gestion de la main d'œuvre, cadre de politique de réinstallation, mécanisme de gestion des plaintes, screening environnemental et social pour la construction de l'antenne du LNSP de Pointe-Noire et le plan de VBG) ; (v) la rémunération des membres de l'UGP.

Sous-composante 4.2. Appui institutionnel, renforcement de capacités, plaidoyer et communication au niveau régional

Trois activités ont été réalisées dans cette sous composante en 2021 : (i) paiement des frais de fonctionnement des organes de coordination d'appui du projet (comité pilotage, comité technique) ; (ii) acquisition de 2 véhicules 4x4 (1 pour le CNCE, 1 pour la DELM) ; (iii) communication du projet (Publication dans la presse ; production de dépliants affiches, auto collant, etc.).